

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 3 janvier 2023

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Louis "le maraîcher" : présentation de son projet : Le Chouette Potager.
3. Les sections : quelle utilisation de l'espace sportif synthétique ?
4. L'APE : retour sur le goûter de Noël.
5. Le point sur la fête de l'Amicale Laïque (Vote du budget)
6. Tour de table des nouvelles idées pour 2023.
7. Divers :
 - Location des talkies-walkies ?

Présents : CHARTIER Vanessa, CLAUSSE Thierry, CROCHEMORE Matthieu, DECOURTY Isabelle, LARDEAU Monique, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, MOYON Antoine, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, Association de Parents d'Elèves : (Mathieu CROCHEMORE).

Excusés : Françoise Simon, Louise Rouaux, Marie-Thérèse Bretin.

Invité : Louis RAZIN, nouveau maraîcher "Le Chouette Potager", La Maison Neuve (Château-Thébaud).

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

Après l'échange de vœux et un tour de table de présentation, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 décembre est adopté à l'unanimité des personnes présentes, sans modification ni ajout.

2. Louis "le maraîcher" : présentation de son projet : Le Chouette Potager.

- **Son projet:** installer une tenue maraîchère sur la commune de Château-Thébaud, lieu-dit : La Maison Neuve. Production et vente de légumes en direct.

La production aura lieu sur le site de la Maison Neuve et la vente à l'extérieur car le lieu de production n'est pas adapté à la vente sur place.

Lieux de vente possible : au pôle commercial (Le mercredi matin et peut-être le vendredi soir).

Développement possible des paniers (En pré-commandes ou système d'AMAP. Voir si un projet d'AMAP peut prendre forme sur la commune)

Installation en entreprise individuelle. Un emploi en production est rapidement prévu dans le projet

- **Philosophie de projet :** projet respectueux de l'environnement, ferme bio. Conversion des terres pour le bio pendant 2 ans (Démarrage en juillet 2022)
- **Avancement du projet :** Louis a acheté avec sa compagne une maison et 11 ha de terres, dont 4 ha cultivables. Les terres sont pour l'instant en prairie, non cultivées.
 - Projet d'acquisition de 5 tunnels et de mise en place d'un système d'irrigation. Un forage est prévu dans 2 semaines (Si la météo le permet)

Toutes les autorisations sont OK.

- Début de production : printemps 2023 / Début des ventes marché : printemps 2023 / Début des ventes paniers ou AMAP : septembre 2023.
- Besoin d'aides bénévoles à partir de février pour l'installation de l'irrigation, le montage des serres, ...

- **Avancement financier du projet :**

Le projet est financé par :

- Des aides à l'installation,
- Un prêt bancaire,
- Des prêts "CIGALES" (Clubs d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'épargne Solidaire) sur Clisson, Basse Goulaine et La Haie-Fouassière,
- Lancement récent d'un financement participatif de type "Crowdfunding" pour compléter l'apport.

Principe du Crowdfunding : *"Il s'agit d'un outil de financement alternatif qui ne passe pas par les circuits et outils traditionnels, notamment bancaires, mais fait appel à des ressources financières auprès des internautes afin de financer un projet, qui peut être de nature très diverse (culturel, artistique, entrepreneurial, etc.)."*

Cette méthode permet de récolter des fonds auprès d'un large public via des plateformes de financement participatif.

Il peut prendre la forme de dons, de prêts rémunérés ou de participations dans l'entreprise". Ici : contre quelques euros investis dans le projet, on pourra bénéficier de contreparties en nature (visites, graines, invitation à l'inauguration, panier, ...).

Plate-forme choisie pour le crowdfunding du Chouette Potager : MiiMOSA

Objectif de collecte fixée à 5 000 € qui serviront à l'achat d'un tunnel. Au-delà de cette somme, Louis investira dans du matériel de vente sur le marché, et dans des matériels adaptés à la production, ...

- **Rappel de la position de l'ALCT :** solidarité, entraide, respect environnemental. Adhérer à l'ALCT, c'est adhérer à ces valeurs.

Louis a formalisé son adhésion à l'ALCT ce jour

- **Proposition d'aide de l'ALCT :**

- Communication sur l'opération de crowdfunding : via le blog et le Facebook de l'ALCT + information dans la prochaine newsletter de janvier 2023
(Louis envoie directement à Françoise le document support + le fichier jpeg par mail pour faciliter la communication)
- Sur les réseaux sociaux, l'ALCT relaie les posts de communication. Pour cela, l'ALCT s'abonne à la page Facebook Le Chouette Potager et partage toutes les publications.

3. Les sections : Quelle utilisation de l'espace sportif synthétique ?

- Info de la mairie : l'espace est fermé à clé pour éviter les risques de dégradation. Un système de planning est mis en place pour favoriser l'accès des écoles, des clubs sportifs, du service enfance-jeunesse, L'objectif est que cet espace soit utilisé.

L'espace est donc accessible à nos sections, sous réserve de la disponibilité de l'espace.

Il est tout à fait possible d'avoir accès aux pistes d'athlétisme quand le foot est présent (multi utilisation)

Françoise est chargée de demander à chaque responsable de section d'indiquer ses besoins, ses envies, ses souhaits, en terme d'accès à l'espace.

La Présidence centralisera les besoins des sections et les présentera à la mairie.

4. L'APE : retour sur le goûter de Noël.

Présence de nombreux bénévoles pour le service du goûter de Noël qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'école, sous le préau, c'est-à-dire à l'emplacement idéal. Bon moment, sympa pour les enfants et les adultes.

L'APE remercie l'ALCT pour l'aide et la présence de ses bénévoles.

Un point sera à revoir avec Elise, la Directrice : l'accessibilité au goûter pour les enfants qui prennent le car et les enfants qui vont au périscolaire.

La Présidence informe le CA du mot adressé par la directrice à tous les parents le 16 décembre dernier (Via E-primo)



5. Le point sur la fête de l'Amicale Laïque (budget)

- Lieu : Salle du Bois de La Haie. Le 21 janvier à 19H00
- Déroulé : Jeux coopératifs. Apéritif (offert par l'Amicale Laïque), Dîner partagé et Galette (offerte par l'Amicale Laïque).
- Invitation envoyée par La Présidence à tous les adhérents et collaborateurs / partenaires de l'ALCT (Membres de l'APE, ...)
- Animation musicale : difficulté pour trouver un groupe disponible.
- Proposition de la Commission animation :
 - Le Groupe Pêle-Mêle (Identique à l'année dernière)
 - pour un budget de 300€.

RESOLUTION : Ces deux propositions sont validées à l'unanimité des personnes présentes.

Antoine MOYON rappelle la tenue de la prochaine Galette des Rois de Cap Caffino le 13 janvier à 19H00 (Pour remercier les bénévoles du raid 2022). L'achat des galettes sera pris en charge par l'ALCT (Antoine adresse la facture à Cécile pour remboursement).

6. Tour de table des nouvelles idées pour 2023.(Brainstorming)

- Organiser une conférence débat avec les parents d'élèves (Thématique : harcèlement scolaire et bien être à l'école ?). Se rapprocher de La FAL sur ce sujet.

Existence de l'association Le Colosse au Pied d'Argile (Harcèlement sexuel dans les clubs sportifs).

- Reprendre les repas des Amicalistes (CA élargi + retraités du CA) au restaurant, 1 fois par an).
- Organiser une journée de rencontre de l'ensemble des sections de l'ALCT
- Monter une section escalade (En lien avec le CAF et la FFME ?)
- Créer du lien entre les sections : échanges, rencontres entre sections (Ex : Roller/Canoë-kayak. Badminton/Cap Caffino, ...)

7. Questions diverses.

- **Location des talkies-walkies.**

Les talkies-walkies seront mis sur la liste des matériels à louer le cas échéant aux associations castelthébaldaises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h11.

Partage du pot de l'amitié pour le début d'année.

Prochain Conseil d'Administration le mercredi 8 février, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

*Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON d'après
les notes de Vanessa CHARTIER.*

Vu, la présidence :
Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU